

**MAIRIE DE THERVAY  
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2025-06-02**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline PHILIPPON Franck.

**Secrétaire de séance** : CRETIN Christian.

Convocation du 18/06/2025 (affichée le 18/06/2025).

**OBJET : CURAGE DU FOSSE DE LA CHINTRE**

M. le Maire rappelle que lors de la séance du 14/05/2025, 2 devis avaient été étudiés pour le nettoyage du fossé Route de la Chintre, le travail proposé n'étant le même à savoir :

- Entreprise BREDILLET : Curage à la pelle mécanique pour 4780 euros HT
- Entreprise JEUNOT : faucardage avec extraction mécanique pour 5600 euros HT

Un débat sur l'impact écologique avait mis le choix en attente et une visite d'un chantier d'extraction mécanique des plantes organisée.

Compte tenu de cette visite et après en avoir délibéré, le conseil municipal – à l'unanimité- décide de retenir le devis de l'Entreprise JEUNOT pour un montant de 5600 euros HT et charge le Maire de la signature du devis pour acceptation.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Stéphane ECARNOT

